
Communiqué

Le texte original anglais fait foi



Vevey, le 16 avril 2015

Assemblée générale de Nestlé

- **Propositions du Conseil d'administration approuvées par les actionnaires à de fortes majorités**
- **Ruth Khasaya Oniang'o, Patrick Aebischer et Renato Fassbind élus nouveaux membres du Conseil d'administration**

L'Assemblée générale de Nestlé S.A. a eu lieu ce jour à Lausanne en présence de 2'446 actionnaires représentant 52,7 pour-cent du capital et 73,5 pour-cent des actions ayant le droit de vote. Le rapport annuel et les comptes ont été approuvés et les actionnaires ont donné décharge au Conseil d'administration et à la Direction. Les actionnaires ont aussi approuvé la proposition de dividende de CHF 2.20 par action.

Toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à de fortes majorités.

Conformément aux exigences légales pour les sociétés anonymes suisses cotées, les actionnaires ont élu individuellement chaque membre du Conseil d'administration pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Titia de Lange et Rolf Hänggi ne se représentaient pas à leur réélection. Le Conseil les a remerciés pour leur contribution hautement appréciée. Les actionnaires ont élu Ruth Khasaya Oniang'o, Patrick Aebischer et Renato Fassbind comme nouveaux membres du Conseil d'administration.

En outre, les actionnaires ont élu Peter Brabeck-Letmathe en tant que Président du Conseil d'administration et ont élu individuellement les membres du comité de rémunération.

Conformément au nouveau droit suisse des sociétés, les actionnaires ont approuvé de manière prospective dans un vote contraignant la rémunération totale du Conseil d'administration et de la Direction générale. Le rapport de rémunération 2014 de Nestlé a été accepté dans un vote consultatif distinct.

De plus, les actionnaires ont approuvé l'annulation de 36'400'000 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions en cours de Nestlé, ainsi que la réduction du capital-actions à CHF 318'840'000.

Dans son discours à l'Assemblée générale, le Président de Nestlé Peter Brabeck-Letmathe a souligné l'instabilité juridique résultant des diverses décisions politiques suisses. Plus particulièrement, il a mentionné le nouveau projet de réforme du droit des sociétés anonymes qui prévoit à nouveau une nouvelle réglementation sur la rémunération, l'application d'un quota de femmes aux directions générales et l'introduction d'un droit spécial de procédure pour l'économie. Il a conclu: «Compte tenu des autres défis auxquels la Suisse doit faire face à l'heure actuelle, il est d'autant plus dérangeant que tout ceci survient dans un domaine où la Suisse est plutôt bonne élève. Il est grand temps de s'assurer que chaque nouvelle législation soit véritablement nécessaire, c'est-à-dire de vérifier qu'il existe bien un besoin urgent en matière de réglementation, et qu'elle soit proportionnée, autrement dit qu'elle résiste à une analyse détaillée des coûts et des avantages. [...] Ce dont nous avons besoin, c'est d'un environnement politique et légal en Suisse qui garantisse un cadre stable à notre entreprise. Par le passé,

cela a toujours été l'un des grands atouts de ce pays et nous devrions tout entreprendre pour le préserver.»

Sur le thème de l'impact sur la compétitivité de la Suisse de la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux de change minimum du franc suisse par rapport à l'euro, M. Brabeck-Letmathe a souligné qu'il était «tout à fait en accord avec la Banque nationale suisse: un taux plancher fixé par une banque centrale et non pas par le marché, ne correspond pas à une économie leader dans le monde, et la réalité économique a bien montré que c'était insoutenable». Il a ajouté: «Les conséquences opérationnelles pour Nestlé en tant que groupe sont certainement moins incisives que pour d'autres entreprises suisses. Environ 90% de notre production globale est vendue localement. [...] Par contre, les effets de l'ajustement du taux de change ont un impact immédiat et important sur les exportations de produits fabriqués dans nos usines en Suisse, ainsi que sur les coûts structurels locaux. Ceux-ci incluent les structures régionales et les sièges mondiaux des sociétés opérationnelles établies en Suisse, ainsi que le quartier général du Groupe. Des mesures prises pour augmenter la productivité et ainsi assurer la compétitivité sont d'autant plus nécessaires.»

Dans sa revue des résultats du Groupe 2014, l'Administrateur délégué de Nestlé Paul Bulcke a répété l'ambition de Nestlé d'être le leader reconnu de la nutrition, de la santé et du bien-être: «En 2014, nous avons continué à prendre des mesures décisives pour concrétiser notre ambition d'améliorer la qualité de vie des gens par le biais de la nutrition, la santé et le bien-être au travers d'innovations et rénovations issues de la science.»

En outre, M. Bulcke a souligné les efforts de Nestlé pour rendre la structure organisationnelle de l'entreprise plus efficace: «Une organisation optimisée nous permet de libérer des ressources pour soutenir notre croissance, aujourd'hui et demain. Et c'est exactement la raison pour laquelle nous avons mis sur pied *Nestlé Business Excellence* en 2014. [Ceci] apportera de la rapidité et de la flexibilité à toutes nos fonctions de support et permettra aux marchés de se concentrer sur leurs activités commerciales.»

«Nous avons les stratégies, nous avons les structures et, surtout, nous avons les collaborateurs. Leur engagement envers Nestlé, leur persévérance et leur alignement rigoureux sur notre stratégie garantissent que nous atteindrons notre objectif commun: continuer à faire de Nestlé le numéro un mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être», a conclu M. Bulcke.

Pour l'année à venir, la composition du Conseil d'administration et des différents comités du Conseil sera la suivante:

Conseil d'administration

Peter Brabeck-Letmathe, Paul Bulcke, Andreas Koopmann, Beat Hess, Daniel Borel, Steven G. Hoch, Naina Lal Kidwai, Jean-Pierre Roth, Ann M. Veneman, Henri de Castries, Eva Cheng, Ruth Khasaya Oniang'o, Patrick Aebischer, Renato Fässbind

Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise

Peter Brabeck-Letmathe, Paul Bulcke, Andreas Koopmann, Beat Hess, Renato Fässbind

Comité de rémunération

Beat Hess, Daniel Borel, Andreas Koopmann, Jean-Pierre Roth

Comité de nomination

Andreas Koopmann, Peter Brabeck-Letmathe, Steven G. Hoch, Ann M. Veneman

Comité de contrôle

Renato Fässbind, Naina Lal Kidwai, Henri de Castries, Eva Cheng

Les discours du Président et de l'Administrateur délégué de Nestlé à l'Assemblée générale sont disponibles sur le [site internet du Groupe](#).

Vous trouverez plus d'information sur «Nestlé et la Société» dans notre nouveau rapport sur la [Création de valeur partagée](#).

Contacts	Media	Robin Tickle	Tél.: +41 21 924 22 00
	Investisseurs	Steffen Kindler	Tél.: +41 21 924 35 09